SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES





LES PERMANENCES

GRATUITES & CONFIDENTIELLES



Vous êtes victimes de vol, de violences, d'agression sexuelle, de dégradation, d'insultes, de discriminations, d'abus de confiance, de non représentation d'enfant, d'accident ou de toute autre infraction pénale...



Association agréée par le



L'A.C.J.M. est là pour :

Vous accueillir,
écouter, informer,
orienter, soutenir
et accompagner.



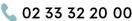
www.acjm.info

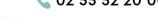




A.C.J.M. Orne

ACJM Alençon 5, rue Valazé







Du lundi au vendredi : 9h-12h - 13h30-17h

💟 secretariat.orne@acjm.info



Pour mieux vous accueillir, veuillez **nous contacter au préalable.**



ACJM Argentan

29 rue de Champagne (quartier des Provinces)

<u>L'Aigle</u> <u>Flers</u> <u>Mortagne au Perche</u>



Bureaux d'Aide aux Victimes

Alençon
Tribunal Judiciaire

<u>Argentan</u>



L'association de Loi 1901 A.C.J.M. est habilitée par le Ministère de la Justice et œuvre pour l'Aide aux Victimes, la Citoyenneté, la Justice et la Médiation. L'A.C.J.M. dispose de professionnels formés et d'un solide réseau de partenaires institutionnels, privés et associatifs pour vous accompagner.